



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Conférence de presse :
« Le système DPD »
Berne, le 23 février 2021

Michael Lörtscher, secrétaire syndical Unia

Ce travail met la santé en danger

Mesdames et Messieurs,

Je m'appelle Michael Lörtscher et je suis secrétaire syndical de l'équipe Logistique d'Unia en Suisse alémanique. Ces derniers mois, nous étions souvent présents le matin dès 5h00 devant les dépôts de DPD avec des informations syndicales et nous avons mené de nombreux entretiens avec les chauffeuses et chauffeurs et les employé-e-s de dépôt. Je suis aussi ici aujourd'hui en tant que représentant du personnel, car les chauffeurs qui voudraient s'exprimer publiquement doivent craindre des conséquences pour leur emploi, dans ce climat de travail délétère.

Salaires extrêmement bas

Nous avons appris comment les chauffeuses et chauffeurs accomplissent une grande part du travail sans être payés pour cela. Nous avons parfois fait le calcul. Les chauffeuses et chauffeurs livrent souvent pour un salaire horaire réel de 12 à 15 francs. C'est un cas flagrant de dumping salarial. Et les salaires minimums contractuels sont extrêmement bas. Ils sont généralement compris entre 3600 et 3800 francs. Cela se passe dans une branche où les chiffres d'affaires et les bénéfices explosent, surtout en période de pandémie. Les coursiers et coursières n'en voient pas la couleur : ils en paient le prix. A cela s'ajoutent souvent des retenues sur les salaires, qui reposent sur un système de sanctions de DPD. Colis endommagés, retards dans la collecte ou la livraison ou toute autre faute sont d'abord facturés par DPD aux sous-traitants qui, à leur tour, déduisent ces montants du salaire des chauffeuses et chauffeurs. Cela se produit souvent sans que les chauffeuses et chauffeurs en soient informés à l'avance. Sur le plan juridique, cela est bien sûr totalement inacceptable !

Un travail nocif pour la santé

Nous avons des photos de colis jusqu'à 51 kg (la Suva recommande un poids maximum de 25 kg par colis). Les chauffeuses et chauffeurs doivent livrer les colis seuls et souvent sans moyens auxiliaires. On peut imaginer ce que cette charge quotidienne signifie pour le dos et les os. Beaucoup se plaignent de douleurs dorsales et articulaires. Dans notre rapport, nous

citons un chauffeur : « DPD est le camion-poubelle des services de coursiers. Il avale tout ce dont les autres ne veulent pas. »

A cela s'ajoutent les journées de travail interminables, le stress de livrer dans les délais (contrôlé par DPD via le scanner et sanctionné en cas de retard) et le travail dans l'urgence, en raison de délais de livraison trop courts, qui épuisent les jeunes chauffeuses et chauffeurs (il n'y a pratiquement pas de chauffeuses et chauffeurs de plus de 35 ans). Ils n'ont souvent même pas le temps d'aller aux toilettes, de sorte qu'ils urinent dans des bouteilles pour éviter de perdre du temps. Dans ce système, on ne fait pas de pause, on mange en conduisant et il est impossible de respecter les règles de la circulation.

Pas de protection pendant la pandémie

Les concepts de protection contre le coronavirus ne sont pratiquement pas connus. Rares sont les chauffeuses et chauffeurs qui reçoivent du désinfectant, suffisamment de masques et de gants, bien qu'ils livrent toujours en échange de la signature du client. Plusieurs témoignages révèlent que les chauffeuses et chauffeurs ont été appelés à travailler malgré un test Covid-19 positif. Dans certains cas, les autres employé-e-s n'ont pas été informés des infections, bien que tous passent les premières heures de la journée ensemble dans les centres logistiques où les règles de distanciation sont difficiles à respecter.

Les chauffeuses et chauffeurs demandent ce qui est pourtant une évidence

Les coursières et coursiers exigent de DPD et des sous-traitants qu'ils considèrent l'activité de chauffeuse et chauffeur DPD comme un emploi tel que le prévoit la loi : entre 8 et 8,5 heures de travail sans devoir courir constamment, la saisie du temps de travail, le paiement des heures supplémentaires, des véhicules sûrs, des colis dans le respect des normes et un bon concept de protection anti Covid-19. Une évidence !

Il est stupéfiant que DPD ne soit pas prêt, en cas de violations évidentes des règles, à entamer le dialogue avec les chauffeuses et chauffeurs et avec la représentation syndicale qu'ils ont élue ! La colère et l'incompréhension sont grandes. Souvent, les gens n'arrivent pas à croire que cela soit possible en Suisse. Je ne peux que me joindre à eux.